

faire lever l'interdiction sur les bestiaux canadiens entrant dans la Grande-Bretagne?

2. Est-il à la connaissance du Gouvernement qu'une résolution a été adoptée, il y a quelques années, par le comité de l'Agriculture, demandant que le ministre de l'Agriculture du Canada invite les ministres de l'Agriculture des différentes provinces du Canada à se constituer en comité, dans le but d'insister auprès du gouvernement de la Grande-Bretagne sur l'importance de lever l'interdiction sur le bétail?

3. Si quelques efforts ont été tentés par le ministre de l'Agriculture dans le but de se rendre aux désirs exprimés par le comité susmentionné, quand un rapport en sera-t-il fait à la Chambre, et si aucun effort n'a été tenté en ce sens, quelle raison le Gouvernement a-t-il de ne pas agir en la matière?

L'hon. SYDNEY FISHER (ministre de l'Agriculture) : On ne peut guère répondre à cette question que par le dépôt d'un dossier. Celui-ci sera la réponse à cette demande. Je dirai cependant que tout le dossier jusqu'au 19 mars 1903 a déjà été déposé. L'honorable député voudra donc donner avis de motion pour avoir la correspondance et modifier sa demande de façon à ne pas remonter au-delà du 19 mars 1903. Je serai heureux alors de faciliter le dépôt du reste du dossier.

M. L'ORATEUR: La question est réservée comme avis de motion modifié pour le dépôt d'un dossier.

DEMANDES EN CONCESSION DE COUPE DE BOIS.

M. ROCHE (Marquette) demande :

Quels sont les vingt et un représentants à qui on a refusé la permission de couper du bois, comme cela avait été accordé à des propriétaires de scieries en vertu d'un décret du conseil en date du 16 mai 1906?

L'hon. FRANK OLIVER (ministre de l'Intérieur) : La Northwest Lumber Company, William D. Dutton, Blain et McKelvey, L. S. Caverly, M. Otterbine, Wm C. Caverly, James W. Kelly, Murdock McKinley, Honoré Thérien, James A. Powell, Jean Couture, James Larose, W. H. Bell, E. R. Brill, John McDonald, Alex. Bernier, Joseph Peter, Francis De Rocher, Guibault frères, Henry Clemes, Wm O. Bates.

FRAIS DE VOYAGE DES MINISTRES.

M. URIAH WILSON demande :

1. Qui a accompagné sir William Mulock en Australie, en 1901, quand il s'y est rendu pour l'ouverture du parlement australien?

2. Quel a été le montant des frais de voyage, de séjour et autres dépenses se rattachant à cette mission?

L'hon. RODOLPHE LEMIEUX (ministre des Postes) :

1. Les seules personnes qui l'accompagnèrent officiellement furent son secrétaire particulier et un messenger.

2. \$6,900.

M. ARMSTRONG.

DELIVRANCE D'UN TITRE DE HOME-STEAD.

M. HERRON demande :

1. Un titre a-t-il été délivré pour le $\frac{1}{4}$ S.E. de la section 2, township 8, rang 4 à l'ouest du 5e méridien?

2. Dans l'affirmative, à quelle date?

3. A quelle date a été proposé l'octroi du titre et en faveur de qui?

4. Le Gouvernement sait-il qu'une partie de ce $\frac{1}{4}$ de section a servi de cimetière depuis plus de trois ans?

5. Lors de la délivrance du titre, quelles réserves ont été faites?

L'hon. FRANK OLIVER (ministre de l'Intérieur) :

1. Le titre a été octroyé pour la demie Est du quart Sud-Est de la section 2, township 8, rang 4, à l'ouest du 5e méridien ; le titre n'a pas été délivré pour la demie Ouest de ce quart de section.

2. Le 23 octobre 1903.

3. Le 30 septembre 1907 ; à Joseph Little.

4. Le Gouvernement avait été averti qu'une partie dudit quart de section servait de cimetière, et il était prêt à ne pas le comprendre dans le titre de Little au reçu d'une description des lieux de la part des parties intéressées. Mais cette description n'ayant jamais été reçue, le titre fut octroyé sans réserve, mais le département ayant été averti que cette réserve était nécessaire, une opposition fut signifiée contre le titre, et on prend en ce moment des mesures pour régler la question et établir la réserve voulue.

5. Les réserves ordinaires : eaux navigables, mines et minéraux, droits de pêche et la pêche, et la clause prévue dans la loi relative à l'irrigation.

AGENTS D'IMMIGRATION DANS LE ROYAUME-UNI.

M. URIAH WILSON demande :

1. Le gouvernement canadien a-t-il dans les Iles-Britanniques un agent ou des agents spéciaux d'immigration?

2. Dans l'affirmative, quels sont leurs noms et de quelle partie du Canada sont-ils originaires?

3. Quels arrangements ont été faits par le Gouvernement avec lesdits agents quant à leurs appointements et dépenses?

4. Quelle est la date de leur nomination respective, et en quel temps ont-ils quitté le Canada pour aller prendre leurs postes?

L'hon. FRANK OLIVER (ministre de l'Intérieur) : L'honorable député voudra bien laisser sa question comme avis de motion pour le dépôt d'un dossier, car la réponse est très volumineuse.

M. URIAH WILSON : Dans une session précédente, le ministre de l'Intérieur a répondu à une semblable question que j'avais posée au sujet des agents en Grande-Bretagne, leurs noms, leurs appointements, leurs dépenses, et la réponse à celle-ci ne devrait pas être aussi considérable qu'à celle-là.